

Finie l'activité complémentaire pour les praticiens hospitaliers

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3993 - Mardi 11 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Protestation à Akbou et Bouhamza/Béjaïa

Des lycéens ferment l'APC et des citoyens coupent une route

Page 24



Conseil des droits de l'Homme/ Commission des affaires juridiques

Louh présente son texte de loi au Sénat

Page 3

La stratégie du bord du précipice

Par Mohamed Habili

De façon quasi insensible les Etats-Unis et la Russie en sont venus à se tenir un langage de moins en moins diplomatique, sur le fond de la bataille d'Alep plus particulièrement, qui n'en finit pas, et qui pourrait bien ne jamais finir. C'est dans la nature de la guerre en Syrie, en effet, d'être toujours recommencée, de ne jamais s'épuiser, bien des puissances étant occupées à l'entretenir, à la relancer chaque fois qu'elle montre des signes d'essoufflement. Dernièrement, l'administration américaine sortante, au travers de fuites orchestrées, a fait savoir qu'elle envisageait sérieusement d'attaquer les bases aériennes syriennes, dans la mesure où l'aviation syrienne continuait ses bombardements sur Alep, conjointement avec celle de la Russie. Ce à quoi des responsables russes, dont le ministre des Affaires étrangères, se sont empressés de répondre, en disant qu'ils ne craignaient pas ces attaques, qu'ils avaient les moyens d'y faire face. On savait depuis longtemps que le feu couvait entre les deux superpuissances, et pas seulement à cause du conflit syrien, qui du reste est peut-être le moindre de ceux qui aujourd'hui enveniment leurs relations. On se doutait aussi que ces dernières étaient condamnées à se détériorer à mesure que le temps passait et sans qu'aucun de ces sujets de tension n'aient été réglés, ne serait-ce qu'en partie. Mais c'est la première fois depuis plus de cinq ans, et à s'en tenir à la seule crise syrienne, que des officiels américains et russes parlent sans détour de s'attaquer mutuellement.

Suite en page 3

Le Snapap dénonce une politique de mauvaise gestion

L'Education face à un déficit de personnel administratif



«Actuellement, il y a un déficit de 30 à 40% de personnel administratif au niveau national, dû principalement aux irrégularités dans le statut particulier de la Fonction publique. D'où le refus des enseignants à participer aux concours de recrutement des directeurs», a affirmé Nabil Ferguenis, représentant du Snapap.

Page 2

Fête du miel et de l'abeille à Béjaïa

«La filière a besoin de plus de soutien de l'Etat»

Page 2

Festival de Annaba du film méditerranéen

La cinémathèque à l'heure tunisienne

Page 13

Fête du miel et de l'abeille à Béjaïa

«La filière a besoin de plus de soutien de l'Etat»

LA MAISON de la culture Taous-Amrouche de Béjaïa abrite depuis dimanche et jusqu'à aujourd'hui, la 6^e édition de la Fête du miel et de l'abeille. Pas moins de 72 apiculteurs sur les 250 que compte la wilaya ont pris part à cette rencontre. «Ils sont venus de 44 communes de la wilaya», a-t-on indiqué. «La wilaya de Béjaïa compte au total 40 000 ruches», selon le responsable associatif qui affirme que «la participation cette année est plus importante que l'année précédente». Les apiculteurs ont exposé différents produits tels que le miel, le pollen et la gelée royale. On peut remarquer d'autres stands garnis de différents produits et services, comme celui du Parc national de Gouraya qui a depuis l'année 2000 fourni 1 500 ruches pleines aux apiculteurs se trouvant aux alentours du parc. Selon toujours le président de l'association, la production de miel est supérieure à celle de l'année passée. Le rendement est de 8 kilos à 10 kg de miel par ruche en moyenne. Dans les différents stands on remarque une multitude de variétés de miels : de forêt, de plaine, d'eucalyptus, de trèfle, d'oranger, de cèdre, etc. S'agissant des prix, ils varient entre 3 000 et 4 000 DA le kilo pour le miel, 3 000 DA le kilo pour le pollen et 1000 DA les 10 grammes de gelée royale. Le défi de la filière est l'investissement dans le conditionnement et la transformation du miel pour son exportation et sa commercialisation à travers le pays. Les apiculteurs ont profité de l'occasion pour réclamer des aides de l'Etat et des crédits auprès des banques pour l'achat de véhicules utilitaires, l'ouverture de pistes dans les forêts, afin qu'ils puissent y installer leurs ruches et les multiplier. Ils demandent à ce que les crédits soient débloqués rapidement et que la période de remboursements soit doublée. Nous avons appris que la coopérative apicole entrera bientôt en activité et accomplira toutes les formalités administratives y afférentes. En perspective, le lancement d'un atelier de fabrication de matériel apicole et d'un magasin de vente. Elle a bénéficié d'un terrain d'une superficie d'un hectare dans la zone d'activité d'El-Kseur. Il faut noter que certains apiculteurs pratiquent la transhumance pour améliorer la qualité de leur production. Ils vont avec leurs ruches dans plusieurs wilayas, notamment à Laghouat, Djelfa, Biskra... Ces wilayas disposent de grandes surfaces de cultures maraîchères.

H. Cherfa

Le Snapap dénonce une politique de mauvaise gestion

L'Education face à un déficit de personnel administratif

■ «Actuellement, il y a un déficit de 30 à 40% de personnel administratif au niveau national, dû principalement aux irrégularités dans le statut particulier de la Fonction publique. D'où le refus des enseignants à participer aux concours de recrutement des directeurs», a affirmé Nabil Ferguenis, représentant du Snapap.

Par Yacine Djadel

Après le déficit majeur enregistré récemment dans le secteur de l'Education nationale concernant la disponibilité des enseignants, un peu partout à travers le pays, c'est au tour du staff administratif de faire ressentir son manque. En effet, même le personnel de l'administration commence à se faire rare dans certaines écoles. Entre adjoints d'éducation, censeurs ou même directeurs d'établissement, un manque flagrant est relevé au niveau de beaucoup d'institutions scolaires du pays. Au point même qu'à plus d'un mois de la rentrée plusieurs écoles sont toujours sans directeur et avec peu de personnel pour le bon fonctionnement de leur administration. Une réalité désolante qui risque de compromettre à nouveau la bonne scolarisation de millions d'élèves. Une insuffisance que le porte-parole de la Fédération nationale de l'éducation, affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), Nabil Ferguenis, n'a pas manqué de dénoncer. Selon lui, il s'agit d'un manque de personnel administratif qui se situe entre 30 et 40% au niveau national. Il relève précisément des métiers de proviseur ou directeur de CEM et du primaire aussi. C'est dans ces paliers que le secteur a le plus de mal à combler les vides. La cause principale, d'après ce syndicaliste, revient à une mauvaise gestion de la politique de recrutement de la part de la tutelle. Effectivement, les irrégularités



PMDR

signalées dans le statut particulier de la Fonction publique y sont pour beaucoup, selon les propos du porte-parole du Snapap. Sur ce point, M. Ferguenis a expliqué clairement ce problème, évoquant l'exemple des directeurs d'établissement à qui on exige plus de travail pour la même paie. Du coup, «ils sont classés dans la même catégorie que les enseignants en fin de carrière». «Pour le poste de directeur par exemple, celui-ci est classé dans la même catégorie que celui d'un enseignant mais avec des horaires et des responsabilités supplémentaires. C'est juste insensé et il est normal que ça ne les motive point pour le poste», a-t-il souligné. À cause de ces irrégularités,

explique l'intervenant, les enseignants ont refusé de passer le concours de recrutement de directeur. Cet état de fait atteint de fortes proportions dans certaines régions plus que dans d'autres. Pour ne citer que la wilaya de Tizi-Ouzou, le secteur de l'éducation enregistre un déficit de 169 directeurs d'établissement, selon le premier responsable du secteur au niveau local, Djamel Belkadi cité par l'APS. M. Belkadi explique que ce déficit est exprimé au niveau de 11 lycées, 26 collèges et 132 écoles primaires. Ce responsable a rappelé que «le concours organisé en août dernier par la DE, pour combler ce déficit, a enregistré la participation de 20 candidats dont un seul a été admis». En

attendant le prochain concours de recrutement durant ce mois d'octobre, «la direction de l'éducation a confié la gestion des établissements concernés par ce manque d'encadrement, aux censeurs et surveillants généraux afin d'assurer leur bon fonctionnement», ajoute-t-il. Des solutions de rechange que le Snapap qualifie de gestion de bricolage indignent d'un secteur comme celui de l'Education. A ce propos, Nabil Ferguenis a même évoqué que, lors d'une réunion avec les responsables du secteur, le conseiller du ministère a demandé aux syndicats de choisir un enseignant pour gérer l'école. «Des propositions provisoires inadmissibles et inconcevables», déplore-t-il. Y. D.

Dans une publication parue à Washington sur l'investissement en Algérie

Sellal : «Nous préparons l'économie pour l'après-pétrole»

La croissance économique demeure «une priorité et un objectif permanent du gouvernement», a souligné le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans une publication parue à Washington et consacrée à l'investissement en Algérie. «Notre stratégie est simple : la croissance comme priorité et objectif permanent, et les entreprises comme un moyen pour y parvenir», a déclaré le Premier ministre, cité dans cette publication distribuée à l'occasion des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Intitulée *Algeria Investment Report*, la publication de 28 pages a pour objectif de promouvoir le marché algérien auprès de la communauté d'affaires américaine. Le chef de l'exécutif a ajouté que «tout est fait pour encourager l'investissement, la création d'entreprises et l'amélioration du climat des affaires». «Depuis plus d'une décennie nos revenus pétroliers sont orientés vers la création des programmes structurels et les

grands projets d'infrastructures de base pour rattraper le retard économique dont nous avons souffert pendant la période du terrorisme», a enchaîné M. Sellal.

«Nous sommes en train de préparer l'économie pour l'après-pétrole», a-t-il résumé en réponse à une question sur le nouveau modèle de croissance lancé par le gouvernement pour relancer la productivité dans un contexte baissier des cours du pétrole.

Patriotisme économique ouvert sur l'étranger

Mais le projet le plus ambitieux, selon lui, est celui de mettre «le pays sur la voie du développement et de la prospérité et de changer avec succès certaines mentalités et habitudes» de la société algérienne.

Dans ce cadre, le Premier ministre a expliqué que la politique économique du gouvernement était basée sur un patriotisme écono-

mique qui n'exclut cependant pas le recours à l'expertise et à l'investissement étrangers.

Il a expliqué que le nouveau code de l'investissement consacrait la liberté d'investir en Algérie et subordonnait l'octroi automatique des avantages tout en réorganisant les entités en charge de l'investissement.

«Nous avons aussi mis en place une procédure simplifiée pour superviser la gestion des terrains industriels, qui est maintenant ouvert à l'investissement privé et peut être contrôlé localement», a-t-il expliqué.

Le Premier ministre a souligné que le savoir-faire des hommes d'affaires américains est bien établi, relevant les nombreux domaines de coopération possibles entre les deux pays tels que la pétrochimie, l'énergie, l'industrie pharmaceutique et l'agriculture.

«Les opportunités pour les investisseurs américains pour faire de bonnes affaires sont là et elles sont nombreuses», a-t-il dit.

Salem K./APS

— Conseil des droits de l'Homme/ Commission des affaires juridiques —

Louh présente son texte de loi au Sénat

■ Après l'APN, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté hier, un exposé devant la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme sur le texte de loi relatif au Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), l'un des principaux grands chantiers du ministre de la Justice.

Par Louiza Ait Ramdane

Inscrit dans le cadre des réformes apportées dans la nouvelle Constitution, la nouvelle institution aura pour mission de donner à la société civile un cadre d'expression privilégié.

Lors de la réunion présidée par Amine Cheriet, président de la commission, en présence de M^{me} Ghania Eddalia, ministre en charge des Relations avec le Parlement, le ministre a présenté un exposé sur le texte de loi fixant la composition du Conseil national des droits de l'Homme et les modalités de désignation des membres ainsi que les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement. Le ministre de la Justice a évoqué d'abord les différentes dispositions contenues dans le texte et les objectifs attendus avant de donner la parole aux membres de la commission pour poser leurs questions et soulever leurs préoccupations sur le texte en question. La commission procédera à l'élaboration d'un rapport préliminaire sur le texte de loi qui sera présenté lors de la prochaine séance plénière.

Ce projet de loi qui sera bientôt présenté devant le Sénat, note que la révision de la loi fondamentale le 7 février 2016 a élevé l'Organe national en charge des droits de l'homme au statut d'institution constitutionnelle «en lui conférant une mission de surveillance, d'alerte précoce et d'évaluation en matière de droits de l'homme, tout en lui donnant une visibilité accrue ainsi qu'un rôle plus conforme aux engagements internationaux de l'Etat



Ph / DRK préventives nécessaires.

Il s'agit aussi de détecter et d'entreprendre des investigations sur les violations des droits de l'homme et les signaler aux autorités compétentes, en émettant des avis et des propositions appropriés, de recevoir des requêtes sur toute atteinte aux droits de l'homme, de les étudier et d'en saisir les autorités administratives concernées, en formulant toute recommandation utile.

Le Conseil a pour mission aussi de visiter les lieux de détention et de garde à vue, ainsi que les structures destinées à l'accueil des personnes ayant des besoins spécifiques, d'assurer, dans le cadre de son mandat, la médiation pour améliorer les relations entre les administrations publiques et le citoyen. Par ailleurs, le Conseil adresse au président de la République, au Premier ministre et au Parlement, un rapport annuel relatif à la situation des droits de l'homme, assure la diffusion de ce rapport et en informe l'opinion publique de son contenu.

Le projet prévoit que le président et les membres du Conseil «jouissent de toutes les garanties qui leur assurent l'exercice de leurs missions en toute indépendance, intégrité et neutralité».

Le projet de loi prévoit, dans ce cadre, que la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme continue à exercer ses missions jusqu'à l'installation du Conseil national des droits de l'Homme.

L. A. R.

ainsi qu'à sa politique résolument engagée en faveur de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance».

Le Conseil est doté de larges prérogatives en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, avec pour mission notamment d'émettre au gouvernement ou au Parlement, des avis, recommandations, propositions et rapports sur toutes questions se rapportant aux droits de l'homme.

Il prévoit également de contribuer à l'élaboration des rapports présentés périodiquement par

l'Algérie devant les mécanismes et instances des Nations unies et institutions régionales et suivre la mise en œuvre des observations et recommandations de celles-ci.

Dans le domaine de la protection des droits de l'homme et sans préjudice des prérogatives de l'autorité judiciaire, le Conseil est chargé en particulier de l'alerte précoce dans les situations de tension ou de crise pouvant entraîner des violations des droits de l'homme et de prendre, en coordination avec les autorités compétentes, les mesures

Nouvelle loi sanitaire

Finie l'activité complémentaire pour les praticiens hospitaliers

Le nouveau projet de loi relatif à la santé, approuvé mardi par le Conseil des ministres, prévoit la fin du système de temps complémentaire pour les médecins. C'est ce qu'a révélé hier le directeur des études au ministère de la Santé, Saïd Mekkaoui. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, l'invité a confirmé que la loi qui, selon lui, devrait être adoptée vers la fin de l'année, met définitivement fin au «temps complémentaire», un système par l'entremise duquel des praticiens relevant du service public proposaient leurs services à des établissements de statut privé. «Le temps complémentaire, c'est fini. Où l'on est dans le secteur public, ou dans le secteur privé», a-t-il dit. Le représentant du ministère de la Santé motive cette nouvelle mesure par «une insuffisance» de rendement et une «présence diminuée» chez les médecins concernés au niveau des établissements publics de santé ainsi que le détournement de malades admis dans ces derniers vers

des établissements privés. L'autre nouveauté introduite par la nouvelle loi a trait à l'option de recours accordé désormais à toute personne dont un droit a été violé. Ces personnes peuvent s'adresser à la commission de conciliation et de médiation mise en place dans chaque établissement de santé. Il a, dans ce sens, cité des aspects majeurs introduits dans la nouvelle loi, dont il assure qu'elle consacre et élargit les droits des usagers de la santé et annonce, à ce titre, la création d'une Commission de médiation et de conciliation, auprès de laquelle les citoyens pourront introduire un recours par suite de carences dont ils pourraient avoir été victimes, avec la possibilité d'en appeler à la justice. Il signale, en outre, que ladite loi, dans sa nouvelle mouture, rétablit la planification sanitaire «oublée en chemin», un des moyens, souligne-t-il, d'asseoir une répartition rigoureuse des ressources humaines et des équipements et de prévoir la création d'établissements de santé, là où il y a néces-

sité. Concernant l'organisation sanitaire, M. Mekkaoui a assuré que là aussi, «beaucoup de choses vont changer», notamment pour ce qui a trait à la priorité dont bénéficiera la santé de proximité à travers la création de circonscriptions sanitaires, mutualisant les soins et rétablissant la continuité et de la hiérarchisation de ces derniers. L'intervenant a précisé, d'autre part, que cette loi considère, désormais, les établissements de soins privés comme partie intégrante du système national de santé, en leur concédant le statut de service public, afin, dit-il, qu'ils participent de manière complémentaire à son renforcement, particulièrement dans les zones dépourvues de couverture sanitaire. Parmi les fondamentaux qui y ont été reconduits, le cadre du ministère de la Santé a cité ceux relatifs à la prévention, la promotion et la protection sanitaire, la confirmation de la gratuité des soins et la prédominance du service public de santé.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

La stratégie du bord du précipice

suite de la page Une

Certes, les Américains n'ont pas parlé de s'en prendre directement aux bases détenues par les Russes en Syrie, mais ils savent bien que cela revient au même d'attaquer des positions syriennes, même autres que des bases aériennes ou des aéroports. Les Russes, en revanche, ont été à cette occasion fort clairs : toute nouvelle attaque contre l'armée syrienne, du même genre que celle de Deir-ezour, effectuée d'ailleurs sur un aéroport, serait considérée comme faite contre eux, et entraînerait de leur part une riposte appropriée. Ce que quelqu'un a appelé la stratégie du bord du précipice, pour la distinguer de celle plus connue de la tension, ne peut pas durer très longtemps ; on ne peut y recourir que pour un temps court, on ne peut s'y installer, par définition. En effet, le bord d'un précipice, c'est une limite : ou bien un pas de plus est fait, et on y tombe, ou bien à l'inverse on se hâte de faire un pas de recul, pour justement éviter le pire. Or si le conflit se trouvait sur sa fin, passe encore. On peut imaginer qu'Américains et Russes prennent un malin plaisir à se faire peur en s'attirant les uns les autres au bord du précipice, certains se faisant que leur différend est en réalité de nature à se régler sans qu'ils aient à sauter le pas. Or aucun des conflits qui les opposent n'est facile à régler, sauf à se faire réciproquement d'importantes concessions, ce qui est loin d'être le scénario le plus probable. On n'imagine pas la Russie restituer la Crimée à l'Ukraine, pas plus qu'on n'imagine les Occidentaux admettre son annexion. En l'occurrence, une solution de compromis est impossible. On voit mal non plus quelle solution négociée, satisfaisante au moins partiellement pour chacun des protagonistes, peut être apportée au conflit syrien. A priori, il n'y a d'issue possible que militaire. Or quelle qu'elle soit, elle prendra du temps. D'une certaine façon, il aura fallu attendre que cinq années de guerre se passent pour que l'on comprenne que ce conflit n'est pas près de se terminer. A moins que l'une des deux superpuissances ne cède à l'autre.

M. H.

7^e Salon international à Oran Ouverture sur la construction et la gestion urbaine

LA 7^e édition du Salon international de la construction et de la gestion urbaine (OranExpo BTPH) a ouvert ses portes lundi au Centre des conventions d'Oran avec la participation d'une soixantaine d'exposants.

Placé sous le thème «La promotion de la production des entreprises nationales», ce salon réunit une cinquantaine d'entreprises algériennes actives dans le domaine du BTPH ainsi qu'une dizaine d'autres représentant quatre pays, à savoir la Tunisie, la France, l'Italie et l'Espagne, a indiqué à l'APS le commissaire de l'événement, Lekhdassene Said.

Plusieurs activités sont représentées dans ce salon comme le gros-œuvre, la menuiserie, le revêtement de sol urbain, le mobilier urbain, l'éclairage public, le matériel et l'outillage, la signalétique urbaine, la gestion des déchets et l'adduction des eaux, le transport urbain, la gestion et l'équipement pour collectivités.

Parlant des objectifs de cette manifestation, Saïd Lekhdassene a souligné qu'il s'agit d'un espace qui permet aux exposants algériens de montrer leur maîtrise dans ce secteur stratégique d'une part et de promouvoir leur savoir-faire via une plate-forme d'échanges «B2B» avec les entreprises étrangères ayant des références internationales.

D'autre part, le salon vise à développer des stratégies marketing sur le plan international, en mettant en valeur les produits algériens pouvant être destinés à l'exportation, en installant des réseaux professionnels mixtes, a-t-il ajouté.

Mardi, l'ONG écologique R20 Med animera un cycle de conférences sur le thème «Bâtiment et ville : Enjeu de la lutte contre les changements climatiques». Plusieurs thèmes seront abordés comme les «Rôle et missions de l'Agence nationale des changements climatiques», «Le programme national sur l'efficacité énergétique», «La réglementation technique dans le domaine du bâtiment», «La gestion urbaine des déchets» et bien d'autres sujets liés à la problématique du salon.

Un workshop sera proposé, mercredi, aux spécialistes sur le thème «Les nouvelles technologies au sein des bureaux d'études».

Said F.

Lancement commercial 4G Ooredoo

Ooredoo offre la 4G au prix de la 3G

■ A l'occasion du lancement officiel de ses services de téléphonie mobile de 4^e génération (4G), Ooredoo a organisé hier au niveau de son siège à Alger, une conférence de presse consacrée au lancement commercial de cette nouvelle technologie en Algérie et animée par Gianluca Redolfi, Chief Commercial Officer.

Par Mohamed M.

Entamant son intervention, M. Redolfi a indiqué que Ooredoo a ouvert son réseau 4G le 08 octobre 2016, dans 03 wilayas, à savoir : Tlemcen, Tizi Ouzou et Béchar, auxquelles s'ajouteront une vingtaine d'autres avant la fin de l'année en cours, notamment Alger, Oran, Sétif, Constantine. Le conférencier a en outre confirmé que les prix de la 4G sont les mêmes que ceux de la 3G et assuré que Ooredoo dispose de toutes les ressources humaines et techniques nécessaires pour garantir une qualité optimale des prestations et assurer un réseau performant. Les nouveaux services 4G permettront aux clients Ooredoo de découvrir des améliorations considérables en termes de vitesse de téléchargement, de TV sur mobile, de streaming ou d'appels Voix en qualité HD. Afin de simplifier l'accès à la 4G pour ses clients, Ooredoo a décidé de faciliter son activation. Pour activer la 4G, il suffit au client de se présenter dans une boutique Ooredoo ou dans un



P.V.D. R.

point de vente agréé. Les clients Ooredoo bénéficieront gratuitement d'une nouvelle SIM compatible avec la 4G, tout en gardant le même numéro. Ces nouvelles cartes SIM sont également compatibles avec la téléphonie 2G et 3G lorsqu'un client se déplacera dans d'autres wilayas couvertes par le réseau Ooredoo. Par ailleurs, M. Redolfi a saisi l'occasion pour annoncer que Ooredoo lancera prochainement des promotions avec des avan-

tages inédits et les meilleurs tarifs du marché. A l'occasion de l'ouverture de ses services 4G, Ooredoo a lancé une vaste campagne de communication axée autour du message principal : «Dima Plus», à travers divers supports médiatiques (TV, Radio, Presse écrite, Web et affichage urbain). Une campagne qui reflète les principales valeurs défendues par Ooredoo en l'occurrence l'algérianité, la proximité et la citoyenneté. Pour rappel,

Ooredoo a déjà réalisé avec succès des essais techniques 4G ainsi que des démonstrations de pré-lancement commercial de ses services 4G à Tlemcen en juillet 2016, atteignant une vitesse maximale de 70Mb/s. Ooredoo confirme une nouvelle fois son leadership technologique et son implication dans la réussite de la révolution digitale et de l'industrie numérique en Algérie.

M. M.

Concours du village le plus propre

Tizi-Ouzou à l'heure de l'écocitoyenneté

Le concours Rabah Aissat du village le plus propre initié par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou a mis les villages à l'heure de l'écocitoyenneté.

Outre les opérations de volontariat de nettoyage organisées par l'administration locale et quelques communes et comités de village, l'APW a institué en 2005 un concours du village le plus propre dont la première édition a été organisée en 2006.

Le D' Mohammed Msela, président de la Commission santé, hygiène et protection de l'environnement (CSHPE) de l'APW, a indiqué à l'APS que ce concours qui récompense six villages les plus propres, répond à la préoccupation de préservation de l'environnement afin de «garantir un environnement sain pour la population». La finalité visée par ce concours est de «créer une dynamique afin que les comités de villages se prennent en charge au plan environnemental, ainsi qu'une concurrence entre les villages qui chercheront à travers ce concours à s'égaliser ou à se dépasser pour l'amélioration de leur cadre de vie», a expliqué M. Msela.

Ils redoublent d'efforts pour préserver l'environnement

Des sorties effectuées dans certains villages ont permis de constater que les habitants adhèrent pleinement à cette démarche et redoublent d'efforts et d'ingéniosité pour la préservation de l'environnement et l'embellissement de leurs hameaux.

Des comités de village essayent de réaliser les différentes actions prévues dans le règlement intérieur de ce concours qui prévoit une notation sur 100 points pour diverses opérations liées à la protection de l'environnement. Des opérations de nettoya-

ge sont organisées régulièrement permettant ainsi d'assainir l'environnement mais aussi de renforcer les liens communautaires, témoigne-t-on.

Aménagement et réhabilitation des places publiques et des fontaines, création d'espaces verts, embellissement des rues, entretien des cimetières, organisation de la collecte des déchets, mise en place de composteurs sont les principales actions initiées dans différents villages de la wilaya, a-t-on constaté. L'introduction, depuis 2015, d'une nouvelle rubrique liée à la gestion des déchets (tri, collecte, et compostage) notée sur 10 points, dans ce même règlement, a encouragé les villages à aller encore plus loin dans la préservation de leur environnement, puisque aujourd'hui «on ne peut plus se contenter de la collecte des ordures, mais on doit s'inquiéter du sort de ces déchets notamment ceux qui ne sont pas biodégradables», a souligné le président de la CSHPE. «Suite à l'ajout de cette rubrique, nous avons remarqué une adhésion des comités de village par la création de plateformes de tri et la mise en place de composteurs», a relevé le D' Msela.

Par ailleurs, la subvention, d'un montant allant de 3 à 8 millions de DA, obtenue dans le cadre de ce concours, par les lauréats, est souvent injectée dans des opérations destinées à la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des habitants, a-t-il observé.

Des membres de comités de village ont indiqué que cette subvention a été utilisée notamment pour l'acquisition de broyeurs de plastique et de verre, de retro-chargeurs pour améliorer la collecte des déchets ou pour la réalisation ou l'achèvement de projets d'utilité publique (crèche, bibliothèque,

salle polyvalente, maison de jeunes).

De 39 villages en lice en 2013, à 73 compétiteurs en 2016

D'édition en édition, ce concours, qui porte le nom de l'ancien président d'APW, Rabah Aissat, organisateur de la première édition (assassiné par des terroristes le 13 octobre 2006), ne cesse de susciter l'engouement des villages qui sont de plus en plus nombreux à y participer.

De 39 villages en lice en 2013, année de la relance de ce concours qui a connu une interruption entre 2007 et 2012 durant le mandat du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), on est passé à 73 compétiteurs pour l'édition 2016, selon des chiffres communiqués par la CSHPE. Le D' Msela a souligné qu'un travail de sensibilisation des villages pour participer à ce concours est effectué par l'APW afin de les inciter à «s'investir dans cet effort écologique». Celui-ci a observé que beaucoup de villages ne s'inscrivent pas à ce concours en pensant qu'ils ne sont pas prêts. «Nous leur expliquons que le prix ne doit pas être une finalité, car le fait de participer permettra à la commission de se déplacer sur place, voir le village et prodiguer des conseils aux comités de village», a-t-il précisé. La remise du prix de la 4^e édition du concours Rabah Aissat du village le plus propre aura lieu comme prévue, le 13 octobre en cours. «L'année prochaine, sera organisée la dernière édition pour l'actuelle APW, j'espère que la prochaine Assemblée, qui sera élue en 2018, quelle que soit sa couleur politique, maintiendra ce concours qui s'est soldé par des résultats concrets», a souhaité le D' Msela.

Khaled F./APS

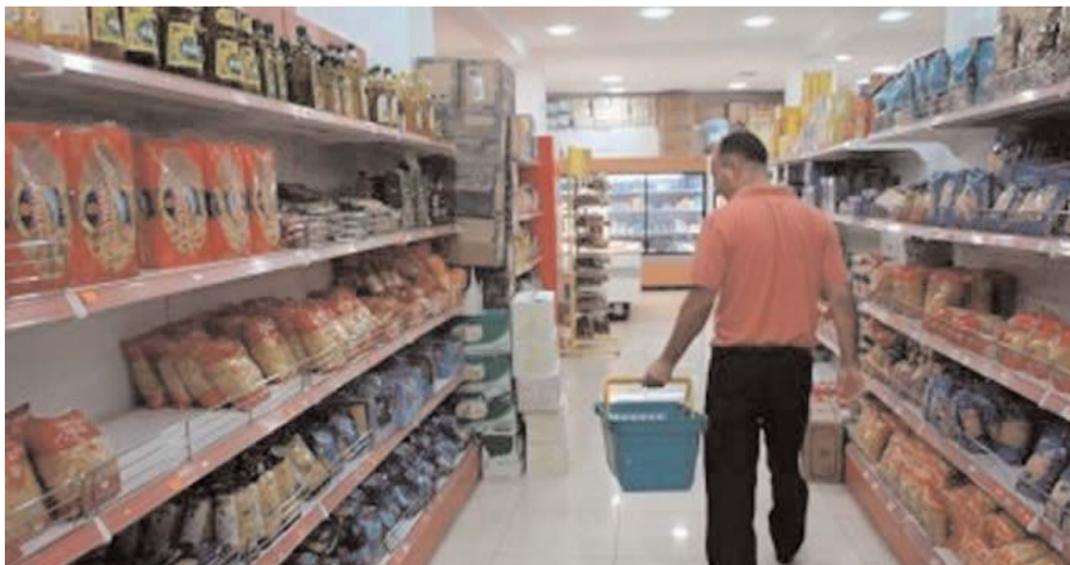
Commerce

Hausse générale des prix des produits alimentaires

■ Les prix au détail de la majorité des produits alimentaires ont connu une hausse en août dernier par rapport au même mois de 2015, tandis que des différences de prix demeurent significatives entre des régions du pays, selon le ministère du Commerce.

Par Souad H.

Pour les produits d'épicerie, les prix moyens à consommateurs se sont envolés, entre les deux périodes de comparaison, pour le lait en poudre infantile (+12,3%), la levure sèche (+10,5%), le riz (+7,1%), les pâtes alimentaires (+7%), la farine conditionnée (+6,3%), le concentré de tomate (+5,6%), le thé (+5,3%), le sucre blanc (+2,3%), le café (+1,7%), les huiles alimentaires (+1%) et la semoule ordinaire (+0,1%). Par contre, le lait en poudre adultes a enregistré une baisse de 2,6%. Concernant les légumes secs, à l'exception des prix des haricots secs qui a baissé de 7%, il a été enregistré une flambée des prix pour les pois chiches (+60,4%) et les lentilles (+22,1%). Pour les légumes frais, une forte hausse des prix a touché l'ail importé (+28,7%), l'ail local sec (+18,2%) ainsi que la tomate fraîche (+17,6%). Mais une diminution des prix a été observée pour l'oignon sec (-31,4%) et la pomme de terre (-8,3%). Pour les



viandes, le prix du poulet éviscéré a enregistré une hausse de 13,7%. S'agissant de la viande ovine locale, les prix moyens ont diminué de seulement 0,6% alors que ceux de la viande bovine locale ont reculé de 0,3%. En revanche, les prix de la viande bovine congelée ont augmenté de 1,5%. Quant aux œufs, leur prix moyen a nettement augmenté avec une hausse de

33,3% en août 2016 par rapport au même mois 2015.

Des différences de prix notables entre les régions du pays

Par ailleurs, il est toujours constaté des disparités de prix substantielles entre les régions du pays pour des produits alimentaires, qui s'expliquent

essentiellement par les habitudes alimentaires d'une région pour certaines denrées, les frais de transport pour les wilayas éloignées et la spécialité agricole d'une région pour ce qui concerne les légumes et fruits ainsi que les viandes. Ainsi, le prix moyen de la pomme de terre était à 38 DA/kg dans la région de Blida en août dernier contre 56 DA à Ouargla (différence de l'ordre de

18 DA), alors que l'ail local coûtait 333 DA/kg sur les étals de Saida contre 464 DA à Alger (différence de plus de 131 DA). Idem pour les haricots verts qui valaient 110 DA/kg dans la région de Blida contre 142 DA à Béchar et Ouargla (différence de 32 DA), tandis que la carotte se vendait à 57 DA à Sétif contre 78 DA à Ouargla (différence de plus de 20 DA), l'oignon était cédé à 27 DA/kg à Blida contre 51 DA à Ouargla (différence de 24 DA). Le kilogramme de pommes locales était cédé à 143 DA à Batna contre 210 DA à Oran (différence de plus de 60 DA). Les dattes ont été cédées à 344 DA/kg à Ouargla contre 695 DA à Sétif (une différence de 351 DA). Concernant les produits d'épicerie, le prix moyen de la farine infantile était à 407 DA à Oran et à 468 DA à Blida (différence de plus de 60 DA). Même tendance pour le prix de la farine conditionnée qui est moins chère à Oran avec 42 DA/kg contre 58 DA à Alger (différence de 16 DA). Le riz est cédé à 84 DA à Blida contre 100 DA à Annaba (une différence de 16 DA). Le concentré de tomate se vendait à 160 DA à Oran contre 215 DA à Ouargla (une différence de plus de 50 DA). Très prisé dans le sud du pays, le thé était vendu durant le mois d'août dernier à 390 DA/kg à Annaba contre 813 DA à Ouargla (une différence de près de 400 DA). S'agissant des viandes, il est observé qu'elles sont moins chères dans la région de Batna : le kilogramme de viande ovine locale s'y vendait à 1 252 DA/kg contre 1 443 DA à Alger (différence de plus de 190 DA), alors que la viande bovine locale y était cédée à 870 DA/kg contre 1 356 DA à Oran (différence de 486 DA). Le poulet éviscéré se vendait à 349 DA à Annaba contre 392 DA à Béchar (une différence de 43 DA).

Amel B./Agences

S.H./APS

Pétrole

Un baril à 60 dollars envisageable d'ici fin 2016

Le ministre saoudien de l'Energie, Khalid al-Faleh, a estimé hier qu'un baril de brut à 60 dollars était envisageable d'ici la fin de l'année, tout en avertissant contre une baisse drastique de la production susceptible de provoquer un choc sur les marchés. «Nous voyons une convergence de l'offre et de la demande. Il n'est pas impensable qu'on arrive à (un baril) à 60 dollars d'ici la fin de l'année», a déclaré M. al-Faleh, lors d'une allocution au Congrès mondial de l'Energie à Istanbul. «Ce n'est pas le prix que je regarde, mais plutôt l'offre et la demande», a-t-il ajouté. Il a estimé que l'Opep «doit faire en sorte de ne pas trop resserrer (la production) afin de ne pas provoquer de choc sur le marché». «Nous ne voulons pas créer un choc sur le

marché et déclencher un processus susceptible d'être nuisible», a-t-il encore noté. Il a reconnu, toutefois, que le royaume, dont le brut représente sa principale source de revenus, était «devenu quelque peu complaisant» en matière économique pendant les années fastes quand les cours du pétrole s'étaient envolés mais qu'il était désormais déterminé à mettre en œuvre un ambitieux plan de transformation économique orchestré par le vice-Prince héritier Mohammed ben Salmane. Il a assuré que ce plan serait appliqué quel que soit le prix du pétrole. «Le royaume sera prêt à s'accommoder du prix quel qu'il soit», a-t-il indiqué. Il a affirmé s'attendre à une augmentation de la demande «mais même si cela ne se produit

pas, nous serons prêts à y faire face». Le Congrès mondial de l'Energie se tient tous les trois ans et rassemble environ des centaines de participants venus des différentes régions du monde pour discuter des transformations dans ce secteur. Le président turc Recep Tayyip Erdogan ainsi que ses homologues russe Vladimir Poutine et vénézuélien Nicolas Maduro figurent notamment parmi les participants qui doivent prendre la parole dans la journée. Les prix pétroliers se sont redressés depuis la décision de l'Opep, le 28 septembre à Alger, de ramener sa production à un niveau de 32,5 à 33 millions de barils par jour, contre 33,47 mbj en août.

Changes

La Chine abaisse le cours pivot du yuan à son plus bas niveau

La banque centrale chinoise (PBOC) a abaissé le cours de référence du yuan à un niveau plus vu depuis septembre 2010 face à un dollar revigoré et sur fond de fuites de capitaux qui maintiennent la pression sur la monnaie chinoise. La PBOC a fixé à 6,7008 yuans pour un dollar le cours pivot autour duquel le renminbi, autre nom du yuan, est autorisé à fluctuer face au billet vert, dans une marge de plus ou moins 2% de part et d'autre. C'est la première fois depuis six ans que ce taux dépasse les 6,7

yuans. Alors que les marchés chinois reprenaient les échanges après une semaine d'interruption pour la fête nationale, la monnaie a glissé dans la matinée jusqu'à 6,7051 yuans pour un dollar, un nouveau plus bas depuis six ans. Selon les analystes, la baisse d'aujourd'hui peut être vue comme une «correction», après le renforcement du dollar durant les vacances de la fête nationale chinoise. Le billet vert est toujours porté par les spéculations sur un prochain relèvement des taux d'intérêt par la

Réserve fédérale américaine (Fed), qui rendrait le dollar plus attractif. A l'inverse, le yuan pâtit de fuites de capitaux. Les colossales réserves de devises étrangères de la Chine ont chuté de 19 milliards de dollars en août, probable signal, selon les experts, que Pékin continuer d'y puiser abondamment pour acheter des yuans et soutenir sa monnaie. Toutefois, après l'entrée du renminbi le 1^{er} octobre dans le droits de tirage spéciaux (DTS) – l'unité de compte du Fonds monétaire

international –, le cours du renminbi devrait être plus flexible, avec une volatilité progressivement accrue, soulignent les analystes. Il s'agissait d'ailleurs des critères examinés par le FMI pour intégrer le yuan aux DTS, aux côtés des autres grandes devises internationales de référence. Après une soudaine dépréciation de 5% du yuan en août 2015, qui avait ébranlé les marchés mondiaux et attisé les craintes de dévaluations compétitives, Pékin avait expliqué avoir mis en place un nou-

veau mode de calcul du cours pivot pour mieux prendre en compte les mouvements du marché. Un an plus tard, le yuan n'est toujours pas librement convertible, la Chine pouvant régler le cours-pivot à sa guise. Pékin est régulièrement soupçonné de manipuler sa devise pour doper ses exportations. Cependant, la valeur du yuan dépend désormais davantage des fondamentaux de l'économie chinoise, dont la croissance s'essouffle vivement.

R. E.

Laghouat

Étude en cours pour étendre la plantation du pistachier de l'Atlas

Ph. > D. R.



■ Une étude technique est en cours d'élaboration dans la wilaya de Laghouat pour l'extension de la plantation du pistachier de l'Atlas à travers des zones pilotes de la wilaya, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Par Nayla C.

L'opération sera lancée, dans une première phase, à travers les territoires des communes de Sidi-Bouزيد et Qued-M'zi et la zone de Tilghem (commune de Hassi-R'mel), en vue de contribuer à la préservation et la régénération de cette espèce végétale rare dans la région, a-t-on indiqué. Devant être livrée dans de brefs délais,

l'opération vise la création de ressources supplémentaires aux communes ciblées, sachant que la wilaya de Laghouat renferme une surface globale de 171 hectares peuplée de cette espèce forestière. Ayant par le passé constitué une source vivrière pour la population de la wilaya pour son fruit «pistache», objet d'échanges commerciaux avec les populations de wilayas voisines, le pistachier de l'Atlas (El-Botma) reste aujourd'hui en quête de davantage d'efforts pour sa réhabilitation et sa valorisation, a estimé la Conservation des forêts. Cette opération vient s'ajouter à des projets similaires retenus dernièrement en faveur de la wilaya de Laghouat, à l'instar du lancement du projet de plantation d'une surface de 300 000 hectares dans le cadre de l'extension des surfaces du barrage vert, a-t-on fait savoir à la Conservation des forêts de Laghouat.

N. C./APS

Souk Ahras

Réception de plusieurs infrastructures universitaires en 2017

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans la wilaya de Souk Ahras sera renforcé, avec la réception prévue pour le premier semestre de l'année 2017, par plusieurs infrastructures universitaires, a-t-on appris du recteur de l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia.

Il s'agit des facultés des lettres et des langues et des sciences humaines, d'une capacité globale de 5 000 places pédagogiques et dont les travaux affichent actuellement 40% de taux d'avancement, a précisé Zoubir Bouzebda. Il a également ajouté qu'il était programmé la réalisation d'un institut des sciences et des techniques d'activités physiques et sportives, en plus d'une faculté

des sciences économiques, commerciales et de gestion totalisant 3 000 places pédagogiques, actuellement en chantier. Le même responsable a indiqué que les travaux de réalisation d'une résidence universitaire et d'un hall technologique, confiés à une entreprise chinoise, ont récemment été lancés, à côté d'une salle de conférence, d'une capacité de 600 places et dont le chantier est à 20% de taux d'avancement. Afin d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations sociales des enseignants encadreurs ainsi que l'amélioration du rendement pédagogique de l'université, 110 logements de fonction, dont le taux d'avancement oscille entre 40 et 70%, vont «prochainement» être attri-

bués. Quant à l'encadrement pédagogique, l'université de Souk Ahras, qui a reçu au cours de cette année universitaire 13 033 étudiants, dispose actuellement de 556 maîtres-assistants, en attendant le recrutement, bientôt, de 58 nouveaux enseignants universitaires. Au titre de la nouvelle rentrée universitaire, plusieurs espaces ont été réactivés, à l'instar de la Maison de l'entrepreneuriat, des clubs estudiantins, une antenne de l'Office des publications universitaires, à côté d'un autre espace de la recherche spécialisée implanté dans la bibliothèque centrale, doté de connexion au réseau d'internet, a-t-on signalé.

Siham N./APS

Tébessa/Depuis le début de l'année

Placement de 5 700 jeunes demandeurs d'emploi

Au total, 5 755 jeunes demandeurs d'emploi ont bénéficié de placement dans des postes d'emploi dans la wilaya de Tébessa depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM). Pas moins de 2 979 placements ont été réalisés dans le cadre des contrats classiques a précisé Mohamed Fenazi, détaillant que 2 357 autres postes d'emploi ont été réalisés dans le cadre du disposi-

tif d'aide d'insertion professionnelle (DAIP) et 419 postes relevant du contrat de travail aidé (CTA). Il a également ajouté que les antennes locales de l'AWEM ont déployé de grands efforts à travers des sorties de terrain et des visites effectuées dans plusieurs entreprises économiques pour «actualiser» les données des ces agences, s'agissant des offres d'emploi. La même source a encore détaillé que 349 visites de terrain ont été effectuées et se-

ont soldées par la «localisation» de 2 310 offres d'emploi dans la formule du contrat classique et 397 offres d'emploi dans le cadre du contrat de travail aidé. Affirmant que l'amélioration du service, le bon accueil et l'orientation des jeunes figurent parmi les objectifs de l'Agence de wilaya de l'emploi, le même responsable a indiqué que le traitement des dossiers des demandeurs d'emploi s'effectue en toute transparence. Il a également sou-

ligné que l'AWEM œuvre à renouveler les relations de partenariat avec l'environnement socio-économique dans l'objectif d'accroître le taux d'intégration et d'embauche des jeunes. Le nombre des demandes d'emploi enregistrées depuis le début de l'année en cours a atteint 27 583 demandes, dont 15 448 demandes qui répondent aux conditions d'éligibilité d'insertion professionnelle, a-t-on signalé.

Maya T./Agences

Tissemsilt

Achèvement de l'aménagement de cinq bureaux de poste avant fin 2016

Les travaux d'aménagement de cinq bureaux de poste dans la wilaya de Tissemsilt seront achevés avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de l'unité de wilaya de Algérie Poste. En marge des «portes ouvertes» sur le secteur, organisées à l'occasion de la Journée mondiale de la poste, Abdelaziz Dekoumi a indiqué que cette opération, inscrite dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité des prestations, concernent des bureaux de poste en état de vétusté à Tissemsilt (2), Lazharria, Lardjem et Ammari. Des travaux d'aménage-

ment du bureau postal du village de Mekisba (Layoune) seront entamés dans les prochaines semaines, a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Dekoumi a fait état de la dotation en équipements informatiques et en ameublement de bureaux de poste à Bordj Emir Abdelkader, Béni Lahcen, Larbaa, Sidi Lantri, Melaab, Tissemsilt, Selmana (Layoune) et Sidi Slimane. Le même responsable a annoncé également le lancement prochain des travaux de réalisation d'une recette principale à Tissemsilt pour atténuer la tension relevée actuellement sur l'ancienne recette,

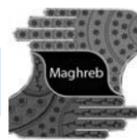
soulignant que l'entreprise chargée de sa réalisation a été désignée. En outre, il est attendu l'ouverture prochaine d'un guichet de poste au centre universitaire de Tissemsilt. La wilaya de Tissemsilt compte actuellement 38 bureaux de poste encadrés par 177 employés. Les «portes ouvertes», organisées au niveau du bureau de poste «Benhamouda», au centre-ville de Tissemsilt, ont comporté une exposition de philatélie et d'affiches mettant en exergue les missions et les prestations d'Algérie Poste.

N. H.

Guelma Près de 500 logements sociaux participatifs à livrer avant fin 2016

QUELQUE 466 logements sociaux participatifs seront livrés et remis à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Guelma avant fin 2016, a indiqué le directeur de l'habitat, Farid Batouri. Ce quota fait partie d'un total de 1 428 unités de même type dont le taux d'avancement des travaux est de 60%, a indiqué le même responsable dans un exposé présenté au siège de la wilaya. A ce jour, 6 966 logements sociaux participatifs ont été réceptionnés dans la wilaya, soit 77% du total de 9 085 unités de ce type de logements retenues pour la wilaya depuis 2005, a indiqué le directeur de l'habitat. Le nombre de logements sociaux participatifs encore en chantiers à Guelma est actuellement de 2 074 unités dont 45 non encore lancés, 416 affichant mois 30% de taux d'avancement des travaux et 230 moins 60%, selon ce responsable. Selon la même source, la direction de l'habitat déploie des efforts pour lever les écueils qui entravent l'exécution de ces projets et contenir la tension née entre les promoteurs et les bénéficiaires.

R. R.



Tunisie

Le pays est «en état d'urgence économique»

■ La Tunisie est «en état d'urgence économique» avec une croissance atone et des finances publiques «en grande difficulté», a prévenu le ministre tunisien de l'Investissement, Fadhel Abdelkéfi.

Par Kamel L.

«**L**a situation imposerait que l'on commence à investir dans ce pays. Si la Tunisie est en état d'urgence contre le terrorisme, il faudrait que tout le monde comprenne qu'on est aussi dans un état d'urgence économique», a dit M. Abdelkéfi lors d'une rencontre organisée par la Chambre de commerce tuniso-britannique. «La situation macroéconomique du pays est extrêmement inquiétante», a-t-il ajouté. M. Abdelkéfi a notamment évoqué un déficit public «abyssal» à 6,5% du PIB «et une dette (publique) de 63% (du PIB) qui a plus que doublé en cinq ans». Dans le même temps, il a relevé que la croissance en 2016 serait inférieure à 1,4%, loin des 2,5% escomptés. Le ministre a notamment déploré la forte hausse, depuis la révolution de 2011, de la masse salariale dans la Fonction publique, passée selon lui «de 6 milliards de dinars (2,5 milliards d'euros) à 13 milliards (5,3 mds Eur)». Devant un parterre d'hommes d'affaires, Fadhel Abdelkéfi a toutefois exprimé la détermination du nouveau gouvernement, entré en fonctions début septembre. «On va essayer d'arrêter cette spirale destructrice de la Tunisie», a-t-il dit. «On va s'attaquer au mal (...) J'ai un espoir énorme dans ce pays», a assuré M. Abdelkéfi.

Le taux d'inflation augmente à 4,2% au cours du mois de septembre

Le taux d'inflation a augmenté, au cours du mois de septembre 2016, à 4,2%, enregistrant une hausse de 0,4 points, en comparaison avec le mois d'août 2016 (3,8%), reprenant sa tendance haussière enregistrée depuis le début de l'année 2016, selon les dernières statistiques publiées par l'Institut national de la statistique (INS). Depuis le début de l'année, le taux d'inflation n'a baissé qu'au cours du mois de juillet. Cette hausse est due principalement à l'évolution du groupe habillement et chaussures, passant de 5,1% enregistrés au cours du mois d'août 2016 à 9,3% au cours du mois de septembre. D'après l'INS, l'augmentation est expliquée principalement par la fin de la saison



Ph : DR

des soldes estivales deux semaines avant leur rendez-vous habituel de l'année précédente. Les prix du groupe habillement et chaussures ont enregistré une hausse de 9,3% en comparaison avec le mois de septembre de l'année précédente. Le groupe boissons alcoolisées et tabac a régressé de 0,6%, en glissement annuel, suite à la baisse de 7,5% des prix des boissons alcoolisées. Dans le même contexte, l'indice du groupe habitat et énergie domestique a augmenté de 9,5% en comparaison avec le même mois de l'année précédente, en raison d'une hausse de 15,5%, des prix de l'eau potable

et de l'assainissement, après la dernière révision effectuée. Par ailleurs, l'indice des prix de location a enregistré une hausse de 7,5%. L'accroissement a concerné également les prix des matériaux de construction et de la maintenance du logement (0,9%). En outre, le groupe du transport a enregistré au cours du mois de septembre 2016 une progression de 2,5%. Ainsi les prix des voitures ont augmenté de 5,8% ainsi que ceux de leur entretien qui ont cru de 0,5%, outre ceux des services du transport public et privé (2,5%). Hausse de 0,8% de l'indice des prix à la consommation au cours

du mois de septembre 2016 L'indice des prix à la consommation familiale a augmenté de 0,8% au cours du mois de septembre 2016, en comparaison avec son niveau enregistré au mois d'août 2016. D'après l'INS, cette évolution est expliquée par la hausse de 3,3% du groupe habillement et chaussures, en raison de la fin de la saison des soldes d'été qui ont pris fin deux semaines avant leur rendez-vous habituel. L'indice de prix des chaussures a augmenté de 3,4% ainsi que celui du prêt-à-porter (3,6%) et des tissus (1,7%). S'agissant du groupe alimentation et boissons, la tendance

haussière de l'indice de prix de ce groupe s'est poursuivie, enregistrant une augmentation de 0,5%. Ainsi, les prix des fruits frais, des viandes rouges et des œufs ont progressé contre une régression de ceux des viandes blanches et du poisson.

K. L./Agences

La discrimination raciale existe encore

LA JEUNE chambre internationale (JCI) de Tunis a organisé à Tunis une manifestation baptisée «Ahna Menkom» pour dénoncer la persistance de la discrimination raciale sous toutes ses formes en Tunisie. Intervenant à cette occasion, Oussema Ferchichi, président de la JCI Tunis, a souligné la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les formes de discrimination raciale en Tunisie et faire valoir l'entente entre tous les membres de la société. Dans ce contexte, il a appelé à l'élaboration de programmes culturels et de sensibilisation dans les différents établissements scolaires, outre l'adoption de lois visant à interdire la discrimination raciale en Tunisie et à consacrer l'esprit de citoyenneté. Il a, à cet effet, souligné l'urgence d'adopter le projet de loi relatif à la lutte contre la discrimination raciale en Tunisie sous toutes ses formes visant à consacrer l'égalité et le respect de la dignité

humaine à travers la sanction des contrevenants et la protection des victimes. De son côté, la directrice de la manifestation «Ahna Menkom», Hibat Allah Ghoulmya, a estimé que la société civile tunisienne ainsi que tous les intervenants pourront mettre fin à ce phénomène qui a pris de l'ampleur au cours de ces dernières années, surtout que la Tunisie est parmi les premiers pays à avoir ratifié la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Le programme de la manifestation a comporté des manifestations théâtrales et musicales ainsi que plusieurs interventions présentées par des juristes, des sociologues et des artistes dénonçant la discrimination raciale en Tunisie et dans le monde entier. Créée en 1971, la JCI de Tunis est une organisation non lucrative qui contribue à la formation des jeunes dirigeants âgés entre 18 et 40 ans.

K. L.

Maroc Démantèlement d'une cellule terroriste de dix femmes liée à Daech

UNE CELLULE composée de dix femmes, qui avaient fait allégeance à l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) a été démantelée par la police au Maroc, a indiqué le ministère de l'Intérieur marocain dans un communiqué cité par les médias. Les dix suspectes qui activent dans les villes de Kenitra, Tan Tan, Sidi Slimane, Salé, Tanger, Oulad Teima, Zagora et Sidi Taïbi (environs de Kenitra), précise le ministère, ont «essayé de se procurer des produits chimiques utilisés dans la fabrication de ceintures explosives». Elles «voulait commettre des attentats suicide contre des installations vitales au Maroc», selon le communiqué. Elles avaient tissé des «liens étroits avec plusieurs terroristes marocains également affiliés à Daech» et «basés à la frontière syro-irakienne». Cette cellule féminine était par ailleurs chargée du «recrutement et de l'entraînement de femmes» pour le groupe terroriste. Les prévenues seront déférées devant la justice une fois achevée l'enquête menée sous la supervision du parquet général compétent, conclut la même source.

R. M.

Libye

Percée des forces progouvernementales contre Daech à Syrte

Les forces loyales au Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) ont annoncé avoir fait une percée dans le dernier secteur tenu par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI, Daech) à Syrte, où une offensive contre ce groupe ultra-radical est en cours depuis cinq mois. Des forces pro-GNA

se sont infiltrées dans le secteur où sont retranchés les derniers éléments de l'EI et l'ont scindé en deux parties, a indiqué le général Mohammad Al-Ghassri, porte-parole des forces progouvernementales, cité par l'AFP. «Nos forces pourront désormais avancer plus facilement», a-t-il ajouté. «Je crois que la fin de la bataille

est imminente. Ce n'est plus qu'une question de jours». L'opération de reconquête de Syrte progresse par à-coups depuis son lancement le 12 mai, les forces loyalistes – appuyées par des frappes aériennes américaines – lançant régulièrement de nouvelles offensives entrecoupées de périodes de calme. Les

forces pro-GNA ont reconquis la majeure partie de Syrte, ville située à 450 km à l'est de Tripoli et ex-bastion de l'EI en Libye, au prix de combats qui ont fait plus de 550 morts et quelque 3 000 blessés dans leurs rangs, a-t-on indiqué. Le bilan des morts dans les rangs des éléments de l'EI n'est pas connu. **Faiza O./APS**



Turquie

Rixes entre policiers et manifestants lors de l'hommage à l'attentat d'Ankara

■ La police turque a dispersé à coups de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc hier des manifestants pro-kurdes venus rendre hommage aux 103 morts de l'attentat de la gare d'Ankara survenu il y un an, selon des journalistes de l'AFP sur place.

Le 10 octobre 2015, alors qu'une manifestation de sympathisants de la cause kurde allait se mettre en branle pour demander l'arrêt de la guerre dans le sud-est de la Turquie, deux kamikazes avaient actionné leurs charges explosives, tuant 103 personnes et en blessant 500 autres. Cet attentat, le pire qu'ait connu la Turquie dans son histoire moderne, a été attribué par les autorités au groupe État islamique (EI). Environ 150 manifestants se sont rassemblés hier peu avant 10h04 (07h04 GMT), heure précise à laquelle était survenu l'attentat, aux abords de la gare d'Ankara, encerclée par les forces de l'ordre équipées de camions munis de canons à eau, a constaté l'AFP. Les manifestants, tenus à distance de la place, criaient «État assassin» tout en jetant des projectiles en direction des forces de l'ordre, qui ont fait usage de gaz lacrymogène et tiré des balles en caoutchouc pour disperser la foule. Des centaines de personnes agitant des drapeaux ont également été empêchées par la police antiémeutes de participer au rassemblement, auquel ont

pris part les deux codirigeants du Parti démocratique du peuple (HDP, prokurde), Selahattin Demirtas et Figen Yuksekdag, et des membres du Parti social-démocrate (CHP, opposition). «Alors que ces gens ont perdu des proches, l'État turc ne les laisse pas être ensemble et lire des poèmes», a déploré auprès de l'AFP un manifestant, Haldun Aciksozlu, qui a perdu l'un de ses amis dans l'attentat. «Nous avons perdu nos amis et je suis en colère», a-t-il ajouté. Depuis la tentative de coup d'État survenue le 15 juillet, «des dizaines de milliers de personnes sont arrêtées» pour des liens présumés avec l'ex-prédicateur Fethullah Gülen, accusé d'avoir fomenté le putsch avorté, mais «aucune arrestation n'a jamais eu lieu après l'attentat d'Ankara», a regretté Haldun Aciksozlu. L'an passé, les policiers «ne sont pas intervenus pour arrêter ce massacre» et aujourd'hui c'est «sur nous qu'ils tirent des gaz lacrymogènes», a renchéri Oncur, une femme venue d'Istanbul et qui souhaite taire son nom de famille. «Il n'y a aucune justice», a-t-elle ajouté. Refoulés, les manifestants se sont ensuite dirigés vers les rues

de Kizilay, un des principaux quartiers commerçants, en criant «l'État assassin devra rendre des comptes». Dimanche, au cours d'un premier rassemblement organisé à Bursa (nord-ouest de la Turquie) en mémoire des victimes de l'attentat, des échauffourées avaient éclaté entre la police et les manifestants. La Turquie est secouée depuis l'été 2015 par une série d'attentats meurtriers attribués au groupe État islamique (EI) ou au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, rebelles kurdes) ou ses émanations. Dimanche, 18 personnes – 10 militaires et 8 civils – ont été tuées dans une attaque attribuée au PKK survenue à proximité d'un commissariat à Semdinli dans la province de Hakkari (sud-est), non loin des frontières avec l'Irak et l'Iran.



PH. > D. R.

Allemagne

Arrestation du fugitif syrien soupçonné de préparer un attentat

La police allemande a mis la main hier sur le Syrien soupçonné de préparer un attentat islamiste grâce à l'aide de deux de ses compatriotes, au terme d'une chasse à l'homme qui relance les appels à un contrôle accru des demandeurs d'asile dans le pays. «Nous avons réussi, l'homme soupçonné de terrorisme (Jaber) Albakr a été arrêté au cours de la nuit à Leipzig, en Saxe (est)», a annoncé la police, en précisant qu'il avait été dénoncé par des Syriens l'ayant accueilli.

«La police a reçu un renseignement indiquant que des compatriotes du suspect le retenaient dans un appartement», a-t-elle ajouté.

Selon plusieurs médias, l'homme en cavale était aux abois et s'était résolu à aborder «à reculons» et «la mine décomposée» un autre Syrien en gare de Leipzig pour lui demander un hébergement.

Ce n'est que dimanche soir, lorsque l'avis de recherche des autorités a été publié en arabe sur internet, que le Syrien a compris que l'homme qu'il abritait était recherché par toutes les polices du pays, selon *Bild*. Avec l'aide d'un co-locataire, de même nationalité que lui, il l'a alors ligoté avec une corde et l'un d'eux s'est rendu dans un commissariat pour le dénoncer.

Quand les forces de l'ordre sont arrivées, l'un des locataires était en train de maintenir au sol à genou le fugitif, qui commençait à défaire ses liens, ajoute le

journal. La chancelière Angela Merkel, par la voix d'une porte-parole, a exprimé hier sa «gratitude à l'égard du Syrien qui a informé la police sur la présence du suspect et apporté ainsi une contribution décisive à son arrestation». Jaber Albakr devait se faire notifier dans la journée son inculpation et être écroué. Selon le parquet antiterroriste allemand, «tout indique que le suspect avait l'intention de commettre un attentat islamiste». Selon plusieurs médias allemands, un aéroport ou une «plateforme de transport» étaient visés.

L'homme était en lien avec l'organisation État islamique (EI) qui l'avait formé à la fabrication et à l'utilisation d'explosif, selon certains médias.

L'interpellation marque l'épilogue d'une course-poursuite qui a tenu le pays en haleine pendant deux jours.

Tout a commencé vendredi lorsque le renseignement intérieur, qui surveillait Jaber Albakr, a conseillé à la police de Chemnitz, située à 260 km au sud de Berlin, de l'arrêter en raison d'un risque imminent de passage à l'acte.

Les forces de l'ordre sont intervenues samedi matin mais l'ont manqué de peu, l'homme parvenant à leur échapper. Elles ont en revanche découvert dans l'appartement qu'il occupait une importante quantité d'explosifs.

Selon plusieurs médias, il s'agit de 500 grammes de TATP, la substance prisée des jiha-

distes de l'EI, qui peut être fabriquée avec des produits disponibles dans le commerce.

Le suspect est un demandeur d'asile arrivé en février 2015, soit plusieurs mois avant la grande vague de migrants de l'automne.

Son projet présumé d'attentat a relancé le débat autour d'un contrôle renforcé des réfugiés, dont un nombre record – 890 000 – est arrivé l'an dernier en Allemagne dans le cadre de la politique d'ouverture en 2015 d'Angela Merkel.

L'un des responsables du parti conservateur de la chancelière, Michael Kretschmer, a appelé hier à ce que «les services secrets aient accès aux données des demandeurs d'asile».

«Les services de renseignements extérieurs et intérieurs doivent être davantage impliqués dans les interrogatoires et les vérifications des migrants», lui a fait écho un responsable de la branche bavaroise de la CDU (CSU), Stephan Mayer.

Toutefois, un dirigeant du syndicat de policier BDK, Sebastian Fiedler, a souligné que l'arrestation du suspect par d'autres Syriens devait précisément conduire à éviter les amalgames contre les migrants. «C'est un signal très positif qui montre que tous ne doivent pas être soupçonnés», a-t-il dit.

L'Allemagne a connu en juillet deux attentats commis par des réfugiés et revendiqués par l'EI. Et plusieurs autres ont été déjoués ces derniers mois.



Points chauds

Domination

Par Fouzia Mahmoudi

Si dans les médias l'on voit souvent, bien que pas autant, les «petits» candidats de la primaire de la droite française, cette visibilité reste moindre comparée à la couverture médiatique dont bénéficient Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, les deux grands favoris de cette élection inédite dans leur famille politique. Une différence de traitement qui, si elle est concrètement compréhensible, reste largement critiquée par les autres candidats de la primaire. Parmi eux, Bruno Le Maire, confronté à une baisse dans les sondages s'alarme de la prédominance du duel Juppé-Sarkozy. «Aujourd'hui, la primaire est confisquée par le duel que se livrent un ancien Premier ministre et un ancien président de la République», a-t-il confié à la presse. Il regrette également que si sa cote de popularité ne cesse de progresser, les intentions de vote à son égard ne cessent de décliner. Il semblerait, en effet, que pour beaucoup de sympathisants de droite Bruno Le Maire est une sorte de jeune «Juppé» qui en son heure sera aussi populaire et respecté que son aîné. Une situation qui, c'est le moins que l'on puisse dire, ne plaît pas à l'ancien ministre de l'Agriculture, qui estime être d'ores et déjà à même de tenir des postes de responsabilité de haute importance. Il tente par ailleurs de s'imposer le plus possible sur la scène médiatique et semble bien décidé à ne pas jouer les seconds rôles dans cette campagne des primaires. Il regrette également l'attitude négative de ses adversaires qui passent beaucoup de temps à s'attaquer et à critiquer les programmes des uns et des autres plutôt que de défendre leurs idées et de plaider pour un renouveau politique. «C'est aujourd'hui une primaire par défaut. On se mobilise autour d'un candidat pour faire barrage à l'autre», se désole Bruno Le Maire. Il se persuade toutefois que «le jour de l'élection, les électeurs choisiront le renouvellement (...) Il nous reste un peu moins de 50 jours pour la transformer en une primaire positive». Evidemment, il espère que la «bonne surprise» des primaires sera sa présence au second tour, même si aujourd'hui tous les sondages mettent en évidence l'inévitabilité d'un duel Juppé-Sarkozy pour le second tour.

F. M.



Festival de Annaba du film méditerranéen

La cinémathèque à l'heure tunisienne

■ Au total, treize courts-métrages produits par la Fédération tunisienne des cinéastes amateurs ont été projetés dimanche à la cinémathèque d'Annaba, dans le cadre des courts-métrages étrangers hors compétition du Festival d'Annaba du film méditerranéen.

Par Adéla S.

Les cinéphiles venus en nombre à ces séances de projection, placées sous le slogan «Annaba accueille Kelibia», ont pu apprécier des œuvres aussi riches que variées, réalisées par de jeunes cinéastes tunisiens et projetées à des éditions récentes du Festival international du film amateur de Kelibia (FIFAK).

Le désir de liberté et de justice sociale, les droits de l'Homme, la condition de la femme, le cinéma comme vecteur d'émancipation ou encore le rapport à la terre, sont autant de thèmes abordés dans des films comme «On the road» de Adnen Meddeb, «La fleur forgée» de Nada Madi, «Le parfum de la terre» de Aziz Bouchmel et «Home», un film d'animation d'Ines Ben Halim.

Le public de la cinémathèque a par ailleurs pu découvrir, dans la foulée de ces courts-métrages, le film

«Brûle la mer» de Nathalie Mambit et Maki Berchache, un documentaire qui relate l'histoire de Maki Berchache et de ses compagnons de voyage, ayant pris la mer vers l'Europe, via Lampedusa (Italie).

Loin des lieux communs sociologiques, «Brûle la mer» revient sur cette tentative de liberté vers un monde mythifié dominé par des rapports capitalistes, et sur la violence d'une hospitalité refusée.

A. S./APS



Ph. > D. R.

Simshar, un long métrage émouvant sur l'émigration clandestine

Le film «Simshar», de la réalisatrice maltaise Rebecca Cremona, projeté samedi soir au théâtre Azzedine-Medjoubi d'Annaba dans le cadre de la compétition officielle du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM), constitue une œuvre émouvante sur le drame de l'émigration clandestine en mer Méditerranée.

Le film a pour trame de fond le rude quotidien des pêcheurs

maltais pliant sous les contraintes juridiques sur la pêche auquel est venu s'incruster le drame des immigrés clandestins donnant lieu à des dérives excessives.

Simon, figure centrale du film, dont le rôle est interprété par le Tunisien Lorfi Abdelli, sort en pêche sur son embarcation avec son père, son fils de 11 ans et un immigré africain. Suite à une panne du moteur, l'embarcation

prend feu. Le drame de cette famille de pêcheurs durera une semaine au large et seul Simon y survivra. La fiction d'une heure et 40 minutes pose par une série d'enchevêtrements le drame humanitaire des immigrés en Méditerranée et de leur accueil.

Le public cinéophile a découvert, lors de la même soirée, le second long métrage algérien en lice durant ce festival intitulé «Wakaï karyati» (Chronique de

mon village) signé par Kamel Traïdia. Le réalisateur relate avec l'innocente désinvolture d'un enfant sa propre enfance dans son village natal El Besbès (lieu de tournage) et la souffrance et l'espoir de la population villageoise sous les derniers jours de l'occupation coloniale.

Le film français «Vincent n'a pas d'écailles» de Thomas Salvador sur l'histoire fantastique d'un homme ayant un pouvoir extraordinaire qui se révèle au contact de l'eau, a été également projeté durant cette troisième du festival. 15 longs métrages sont en lice durant cette seconde édition du FAFM qui sera clôturée ce mercredi.

A. S.

Ateliers de formation du Festival

Des jeunes animés par l'espoir de rentrer dans la cour des grands

Chérifa Nouaouria, Sabri Kahl Erras et Hassane Chayeb, sont des jeunes originaires d'Annaba qui partagent la passion de faire une carrière professionnelle dans le cinéma.

Rencontrés lors des ateliers de formation organisés en marge du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM) avec le concours du Festival international du film amateur de Kelibia (Tunisie), ces jeunes ont fait part à l'APS de leurs ambitions d'«affûter» leurs talents dans un des métiers du 7^e art.

Technicienne supérieure en comptabilité et finances, Chérifa, 28 ans, «raffole» de l'univers cinématographique. Douée d'une passion innée pour l'écriture littéraire, elle confie devoir sa mise en contact avec la section locale de l'Union des écrivains algériens au comédien Abdelhak Benmaârouf qu'elle a rencontré dans le magasin de plantes ornementales où elle travaillait.

Inscrite à l'atelier de rédaction du scénario d'un documentaire, elle assure avoir déjà eu une première expérience de scénariste en signant les scénarios des courts métrages «Net's lovers» sur les relations au travers le web, «El Assa oua El Kadar» (le Bâton et le destin) et «Chayatine El djin oua El ins» (Les démons des génies et des hommes). Ce dernier, Chérifa entend le réécrire pour le transformer en scénario pour un long métrage sur la magie, le charlatanisme et leur impact sur les vies de certaines personnes.

L'objectif de Chérifa au travers de cet atelier est de corriger sa technique et développer son style. Dans cette optique, elle a choisi comme mise en œuvre pratique de ses

connaissances de réaliser un documentaire sur l'écho du FAFM auprès du public local.

Sabri ambitionne de rivaliser avec les grands

Sabri, 31 ans, gère actuellement un studio de photographie à Annaba. Il a dernièrement remporté à Alger le deuxième prix d'un concours national de photographie. Photographe et également informaticien, il est passionné de cinéma et suit toute son actualité. Il a participé comme technicien d'image et cadreur dans le court métrage «Désolé» d'Abderahmane Harath et «Un homme, deux théâtres» d'Issa Djomaâ et Rabah Slimani. Les deux œuvres sont en lice dans le festival. En tant que réalisateur amateur, Sabri a également signé «Echabah» (Le Fantôme) et «El Beit El Maskoune» (La maison hantée) sur les phénomènes surnaturels. Il est également le réalisateur et le personnage central d'un court métrage «El Amal» (L'espoir) de 5 minutes évoquant le stress du travail. Sabri affirme également avoir signé un partenariat avec une société de production de Souk Ahras et le studio du réalisateur tunisien Hamza Messaoudi pour la co-production de la série «Sohba ghir dardjine» diffusée durant le ramadhan passé par plusieurs chaînes tunisiennes.

Hassan, une histoire d'amour avec le cinéma

Autodidacte, Hassan Chayeb a toujours aimé immortaliser les réunions et occasions

familiales par des photographies. Une passion qu'il assure avoir reçue dès l'âge de 8 ans de son père qui était épris de photographie. Lorsqu'à 12 ans leur maison fut cambriolée, il perdit tous ses appareils et ne put en acquérir d'autres, faute de moyens.

Ce n'est qu'après la fin de ses études universitaires en économie et en l'absence de débouchés qu'il renouera avec la passion de son enfance. Il décida alors de suivre notamment des formations en photographie, en audiovisuel et sur le logiciel de traitement d'image Photoshop. En 2014, deux de ses photos sont retenues au salon international du Festival du printemps touristique El Guettar (Tunisie).

Il a participé également au Salon des photographes de l'Est, organisé dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

En février 2016, sa persévérance est récompensée : il obtient le 3^e prix au Salon international de la photographie du Monastir (Tunisie). Il vient, il y a quelques jours de cela, de décrocher le premier prix de la meilleure photo documentaire à Alger.

Hassan participe au FAFM au travers du film programmé en hors compétition «Hob echaytane» (Amour du diable) d'Abderahmane Harath.

Ces ateliers, placés sous le slogan «Annaba reçoit Kelibia», se poursuivront jusqu'à aujourd'hui mardi. Ils seront clôturés par la remise de diplômes aux participants et la distinction de la délégation tunisienne, assurée Nabil Hadji, coordinateur de ces ateliers.

Racim C./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 14 octobre :

Exposition collective des artistes plasticiens Sneak, Lmnt Splntr et Chawki Atia sous le thème «the Past».

Projection de films aux Issers

L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdes.

Du 6 au 19 octobre :

Projection de «Machahou» de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Du 20 octobre au 5 novembre

Projection du long métrage «Zabana!» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo

Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Rajevac est-il la solution ?

Par Mahfoud M.

Avec ce nul aux relents d'échec face au Cameroun, on se demande si vraiment le sélectionneur serbe Rajevac est fait pour diriger les Verts sachant que sa méthode ne va pas avec la philosophie du jeu algérien, d'habitude plus agressif. Rajevac qui jusque-là a eu à gérer des matchs plus ou moins faciles est tombé sur le premier gros morceau en affrontant les Lions Indomptables qui ne sont pas comme les adversaires rencontrés jusqu'à maintenant. Le coach des Verts n'arrive toujours pas à s'imposer dans le vestiaire, en témoigne ce qu'il y a eu avant le match et la fronde de quelques joueurs qui n'avaient pas accepté de s'asseoir sur le banc des remplaçants, croyant être des titulaires indiscutables. Il faut dire que Rajevac ne communique pas facilement avec eux, obligé à chaque fois d'en référer au traducteur pour se faire comprendre. La FAF s'est trompée en faisant appel à ce dernier sachant qu'il aurait été plus judicieux de ramener quelqu'un qui parle français ou, à défaut, faire confiance à un entraîneur local qui aurait mieux fait que Rajevac qui ne semble pas assimiler la situation, d'autant plus que chaque point de perdu aura son pesant d'or et sera difficile à récupérer.

M. M.

CA Bordj Bou-Arréridj Le président Merzoughi s'en va

LE PRÉSIDENT du conseil d'administration du CA Bordj Bou-Arréridj, Moussa Merzoughi, a annoncé sa démission de la tête du club à l'issue du nul concédé à domicile par son équipe face à l'Amel Boussaâda (1-1), samedi en clôture de la 5^e journée. Une décision qu'il juge cette fois-ci «irrévocable» après s'être rétracté une première fois, il y a de cela deux semaines «pour l'intérêt du club». Il a précisé que sa décision était également motivée par ses ennuis de santé et par «une pression négative» exercée par une partie des supporters, en plus de s'être retrouvé seul à gérer les affaires du club. «J'ai tout donné à mon club de cœur, mais cette fois-ci je n'en peux plus, je me suis retrouvé à gérer seul l'équipe en l'absence des

autres membres du conseil», a-t-il détaillé. L'entraîneur Aziz Abbas, conquis à l'issue de la rencontre, a indiqué, lui, qu'il était «toujours en poste» et n'avait, à aucun moment, pensé à partir. «Certes, ce nul constitue un faux pas à domicile, mais la saison est encore longue et rien n'est encore joué. Je promets qu'on va se ressaisir et continuer à travailler pour améliorer notre rendement», a ajouté Abbas. Selon des sources proches du CABBA, le conseil d'administration va se réunir dans les heures qui viennent afin de trouver un successeur à Merzoughi. A noter que le CABBA occupe à l'issue de la 5^e journée du championnat de Ligue 2, la 6^e place au classement avec 8 points au compteur, à 3 unités du leader, le Paradou AC.

Voile/Championnat d'Afrique Optimist Mokhtari cinquième

LE VÉLIPLANCHISTE algérien, Zakari-Hichem Mokhtari, occupe provisoirement la 5^e place du championnat d'Afrique de voile, spécialité Optimist, à l'issue de la 2^e journée des épreuves disputée dimanche dans la capitale angolaise Luanda. Le champion d'Afrique-2015 compte 58 points, derrière le trio angolais Osvaldo da Gama (1^{er}, 10 pts), Lourenço Simao (3^e, 24 pts) et Decaprio Fernandes (4^e, 38 pts). Le Sud-Africain Matt-Gavin Ashwell pointe le nez pour occuper la deuxième position avec 21

unités. Les autres Algériens engagés dans la compétition, à savoir Anis Harouz, Walid Bouhaddi, Mohamed Lazereg, Abdelhak Djahdou et Oussama Bendjaoui occupent respectivement les 20^e (101 pts), 22^e (105 pts), 23^e (122 pts), 27^e (134 pts) et 33^e positions (158 pts). Chez les filles, les Algériennes Racha Touabi et Rym Isra Dia sont 3^e (124 pts) et 5^e (131 pts) dans un classement dominé par la Mozambicaine Denise Parruque (1^{er}, 67 pts) et la Sud-Africaine Chiara Fruet (94 pts).

Handball

L'EN bat les Portugaises de Majastars en amical

LA SÉLECTION algérienne de handball dames, en stage de préparation au Portugal en vue de la 22^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2016) en Angola, a battu dimanche l'équipe locale de Majastars (1^{er} division) sur le score de 27 à 23. Il s'agit du premier succès des Algériennes en terre portugaise, après deux défaites contre la sélection locale, jeudi (29-21) et

samedi (31-17). Les joueuses de Zoheir Guerane disputeront deux autres rencontres amicales lors de leur regroupement, face aux clubs portugais de première division Aveiro et Gaia. Lors de la CAN-2016 (28 novembre-7 décembre), l'Algérie évoluera dans le groupe B avec la Tunisie, championne d'Afrique en titre, le Congo, la Guinée et l'Égypte.

Eliminatoires du Mondial 2018/Après le nul face au Cameroun

Les Verts en difficulté

■ La sélection algérienne de football a, encore une fois, échoué face aux Lions Indomptables, se contentant du nul (1/1) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, alors qu'elle se devait de l'emporter pour bien engranger ce début des éliminatoires du Mondial 2018 de Russie.

Par Mahfoud M.

Les Camerounais restent donc la bête noire des Verts qui n'arrivent pas à vaincre le signe indien. Il faut dire que les poulains de Rajevac étaient dans un jour sans et n'arrivaient pas à pratiquer le football fait de passes courtes et de combinaisons. Les protégés du Belge Broos, étaient a contrario mieux organisés. Sur le registre de l'effectif, le sélectionneur a fait de nombreuses erreurs en faisant confiance par exemple à Zeffane qui ne joue même pas dans son club de Lyon et qui s'est retrouvé titulaire lors de ce match. C'est d'ailleurs de son côté qu'est venu le but égalisateur des Camerounais. Au milieu aussi, l'incorporation du Montpelliérain Ryad Boudebouz est discutable, sachant qu'il n'a rien apporté au jeu des Verts et n'a pas eu cette réussite qu'on attendait de lui pour stabiliser le jeu de l'EN. En attaque aussi, le buteur de la sélection nationale Islam Slimani était l'ombre de lui-



Les Verts dans de sales draps ?

même en ne portant pas le danger dans le camp adverse alors qu'il se devait de multiplier les attaques. Tout cela montre que les Verts sont loin de la forme qu'ils se devaient de montrer lors de ce match. Ils se sont contentés du seul but inscrit par Soudani à un moment précoce du match, alors qu'ils ont buté sur une bonne défense camerounaise qui a bien géré les espaces dans ce petit stade de Tchaker qui, on ne le dira jamais

assez, n'est pas fait pour accueillir les matchs de la sélection nationale qui évolue mieux dans des stades plus larges. Maintenant, la sélection nationale se doit d'être plus entreprenante même à l'extérieur de ses bases si elle souhaite revenir dans la course à la qualification à la phase finale, surtout avec la victoire de notre prochain adversaire, le Nigeria, face à la Zambie.

M. M.

Impressions :

Hugo Broos (sélectionneur du Cameroun) : «Nous avons eu affaire à une très bonne équipe, pas uniquement sur le plan individuel, car les joueurs de l'actuelle sélection algérienne sont habitués à jouer ensemble depuis trois ou quatre ans, ce qui fait qu'ils forment un bon groupe qui travaille dans la continuité de ce qu'avait entamé Vahid Halilhodzic. C'est vous dire combien ça a été dur pour nous. Mais nous avons réussi un bon match, avec beaucoup de rigueur et ça a été payant. Ce qui m'a le plus fait plaisir, c'est la réaction positive de mes joueurs après avoir concédé l'ouverture du score. Ils ont su garder leur sang-froid, en restant bien organisés et c'est une très bonne chose en vue des importantes échéances à venir. Ce n'était que le premier match d'une longue campagne et nous serons appelés à confirmer lors des prochains rendez-vous pour espérer aller en Russie».

Milovan Rajevac (sélectionneur d'Algérie) : «On voulait gagner ce match contre le Cameroun, mais on a dû finalement se contenter d'un point et ce n'est toujours pas la meilleure équipe qui gagne. Il reste beaucoup de points en jeu et les joueurs vont se donner à fond pour en récolter le maximum et se qualifier. Jouer à domicile ou à l'extérieur, pour moi ça ne signifie rien si on veut jouer la qualification. Après le but marqué, notre rythme

a baissé et on a rencontré beaucoup de problèmes, pas seulement sur le côté droit donc il ne faut pas trop blâmer Zeffane. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a beaucoup de choses à corriger dans notre jeu, pas uniquement en défense. Durant la pause, j'ai essayé de recadrer les lignes. Par moment, j'étais étonné par le jeu long qu'on a utilisé. Maintenant, je vais revoir le match pour comprendre les raisons de cette baisse de rythme et trouver ainsi les solutions qui s'imposent dès les prochains stages, j'espère qu'on aura le temps de corriger nos lacunes et se remettre en cause. Aujourd'hui, nous avons perdu deux points mais on a pu quand même en prendre un dans un groupe très relevé. Je sais que chaque joueur veut débiter le match, mais je pense que j'ai aligné les meilleurs en ce moment. C'est moi qui choisit les joueurs lors des matchs».

Carl Medjani (capitaine d'Algérie) : «Il nous a manqué un peu de réussite offensive. On a eu beaucoup de situations pour marquer, mais en face il y avait un bon gardien et on a commis aussi quelques erreurs. Avec la victoire du Nigeria en Zambie, on a utilisé un joker. Nous sommes un groupe de 23 ou 25 joueurs unis avec l'objectif d'aller au Mondial, je suis confiant. Il y a un peu de déception dans le vestiaire mais j'espère qu'on va réaliser un bon résultat contre le Nigeria lors de la prochaine journée».

ES Tunis

Belkaroui reprend le chemin des entraînements

L'international algérien, Hichem Belkaroui, libéré du stage des Verts à cause d'une blessure, a repris samedi l'entraînement avec son équipe l'ES Tunis, indique la presse locale. Belkaroui a déclaré forfait pour le match Algérie-Cameroun, dimanche à Blida (20h30) dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe

du monde de 2018 en Russie. Examiné mardi dernier par le staff médical de la sélection algérienne, il s'est avéré qu'il n'était pas encore remis complètement de sa blessure à un adducteur. Le défenseur central de 26 ans n'a plus joué depuis le match Algérie-Lesotho (victoire 6-0), début septembre dernier en éliminatoires de la

Coupe d'Afrique, une rencontre qu'il n'a pas terminée après avoir ressenti des douleurs à l'adducteur. L'ex-joueur de Nacional Madeira (Div 1, Portugal) a rejoint l'été dernier l'ES Tunis avec lequel il a remporté son premier trophée, en battant son ancienne formation le Club africain de Tunis en finale de la Coupe de la Tunisie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

60 000 euros d'aide pour le développement des métiers de l'artisanat



UNE RENCONTRE d'évaluation du projet pilote de co-développement solidaire (CODE-SOL), lancé à Tizi Ouzou, a eu lieu hier au siège de l'Assemblée Populaire de wilaya (APW) à l'initiative des associations locales en partenariat avec leurs homologues d'Europe. Le programme en question est chapeauté à l'échelle locale par l'association de développement local solidaire de la

wilaya de Tizi Ouzou. Le programme a pour principal objectif «la valorisation et la reconnaissance des savoir-faire artisanaux ancestraux de la wilaya de Tizi Ouzou comme éléments du patrimoine à préserver et comme vecteurs de développement local». Comme régions-pilotes de ce programme, des localités de Boghni (sud de la wilaya de Tizi Ouzou) ont été retenues avec la priorité pour les femmes. Elles sont issues des localités d'Assi Youcef, Mechtras, Boghni et Bounouh. La dizaine de bénéficiaires de l'aide européenne ont eu droit à des formations dans leurs métiers respectifs, puis des crédits pour monter des projets leur permettant de produire des objets de l'artisanat qu'elles revendront. Une fois ces crédits remboursés par leurs bénéficiaires, d'autres personnes auront droit à la même aide d'un montant de 35 millions de centimes. La liste de postulants à ces aides est composée de plus de 300 personnes, des femmes pour la majorité ayant une expérience dans la fabrication d'objets de l'artisanat (tissage, vannerie, poterie et autres). L'initiative en question permettra ainsi de faire des métiers artisanaux une opportunité économique et une perspective professionnelle génératrice de revenus pour les bénéficiaires, selon ses initiateurs. Le montant de ce programme pourrait atteindre les 60 000 euros. L'opération se poursuivra durant l'année 2017 pour toucher d'autres personnes parmi celles recensées par le mouvement associatif.

Hamid M.

Tunisie

Une attaque terroriste déjouée à Kasserine

LES FORCES de sécurité tunisiennes ont déjoué une «attaque terroriste» lundi à Khmouda, une localité de la province de Kasserine (centre-ouest), a annoncé hier le ministère tunisien de l'Intérieur.

«Le groupe terroriste, au nombre inconnu, a riposté aux coups de feu tirés par les gardes nationaux, avant de prendre la fuite», ajoute le ministère dans un communiqué officiel.

Aucun blessé ni dégât n'est à déplorer, a affirmé la même source.

H. Y.

Cinéma

Décès du cinéaste polonais Andrzej Wajda

LE CÉLÈBRE metteur en scène polonais Andrzej Wajda est mort dimanche soir à Varsovie à l'âge de 90 ans, ont annoncé ses proches et plusieurs médias polonais.

Le réalisateur de «L'Homme de Marbre» et de nombreux autres films reflétant l'histoire complexe de son pays est décédé d'une insuffisance pulmonaire.

Hospitalisé depuis plusieurs jours, il se trouvait dans un coma pharmacologique, selon un proche de la famille, cité par l'AFP.

APS

Oran

14 harraga interceptés au large de Cap Falcon

QUATORZE CANDIDATS à l'immigration clandestine, dont un mineur, ont été interceptés tôt lundi au large de Cap Falcon par les unités des gardes-côtes du groupement territorial d'Oran, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

«Ce groupe de 14 harragas a été intercepté au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck) et conduit au port d'Oran par les services des gardes-côtes d'Oran», a-t-on indiqué de même source.

Plusieurs tentatives d'immigration clandestine à partir du littoral oranais ont été déjouées ces derniers jours par les unités des gardes-côtes d'Oran, a-t-on ajouté de même source.

La dernière opération en date, effectuée dans la nuit de samedi à dimanche dernier, a permis d'intercepter 32 harragas, a-t-on souligné.

Auparavant, une opération similaire a été déjouée, vendredi dernier, touchant 48 candidats opérations à l'immigration clandestine.

L. M.

PEUT-ON SORTIR DU MODÈLE RENTIER ?



Loumis

Djalou@hotmail.com

Protestation à Akbou et Bouhamza/Béjaïa

Des lycéens ferment l'APC et des citoyens coupent une route

Les habitants du village Bouzerouel, situé à quelque 1500 m du chef-lieu communal (sortie sud de la commune), ont fermé hier le chemin communal menant vers leur village, la commune d'Aït R'zine, les chantiers de la pénétrante autoroutière de Béjaïa et de nombreuses carrières de la commune.

Par Hocine C.

Les chantiers de l'autoroute n'ont pas été alimentés hier. Les mécontents ont exigé des autorités le revêtement de la route pour mettre fin à la poussière qui envahit leurs maisons et gêne les piétons et à la boue provoquée par les eaux pluviales. Les protestataires réclament aussi l'installation de l'éclairage public, des ralentisseurs pour inciter les automobilistes et les camionneurs à lever le pied de l'accélérateur pour ne pas soulever des nuages de poussière. A Bouhamza, les

élèves du nouveau lycée ont fermé, hier, le siège de l'APC pour dénoncer le déficit en encadrement pédagogique et administratif dont souffre cet établissement qui a ouvert ses portes récemment. Le directeur de l'éducation est intervenu hier sur radio Soummam pour rassurer les élèves et leurs parents. «Des instructions ont été données aux directeurs des établissements afin de recruter des contractuels de la région après l'aval du ministère de tutelle. Le déficit sera pris en charge dans 24 heures», a-t-il déclaré. «Les recrutements ont commencé dimanche dernier et la priorité sera donnée aux contractuels ayant déjà exercé dans le secteur et surtout ceux habitant dans la région», a-t-il

ajouté. «Les directeurs des établissements peuvent recevoir les dossiers à leur niveau», a poursuivi le même responsable, assurant que les cadres de la direction de l'éducation sont sur le terrain «pour trouver des solutions au déficit d'encadrement de ce lycée et dans les autres établissements où le problème se pose». A noter qu'un rapport a été envoyé par les parents d'élèves à la daïra il y a plus de deux semaines». Les mécontents affirment qu'ils n'ont pas eu d'autre choix pour attirer l'attention des autorités que de recourir à la fermeture de l'APC. Ils ont exprimé leur angoisse sur le fait qu'ils n'ont pas eu cours depuis plus d'un mois après la rentrée scolaire.

H. C.

Affaire de l'assassinat de l'avocat stagiaire

Arrestation du principal suspect

LES SERVICES de Sûreté d'Alger ont arrêté, ce week-end, le principal suspect dans l'affaire de l'assassinat du jeune avocat stagiaire près la cour de justice de Tipasa, dans la forêt de Bouchaoui (Alger), a indiqué hier un communiqué de ces services. Après confrontation avec deux témoins, le suspect a reconnu avoir commis ce crime, imputant cela à «des motifs matériels». Ce dernier avait convenu avec la victime d'acheter le véhicule de ce dernier, mais les procédures de vente n'ont pas été finalisées, la victime n'ayant pas encaissé la totalité de la somme, ce qui a suscité la colère du suspect qui a commis le meurtre et volé le véhicule et le téléphone portable de la victime, a indiqué la même source.

Le principal suspect a été placé en détention provisoire. La deuxième personne qui a caché le téléphone portable de la victime a été placée sous contrôle judiciaire, dans l'attente du procès, ajoute le communiqué.

Slim O./APS